CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX SAINT-OUEN
20 JANVIER 2022

Compte rendu des échanges

Participants : 47 habitant.e.s (Djamel, Driss, Ourhia, Farida, Patrice, Marc, Pascal, Eliane, Camara, Danièle, Eric, Violaine, Dimitri, Patricia, Bertrand, Yasmina, Michel, Claudine, Ludmilla, Mathieu, Jamila, Martial, Valérie, Josiane, Brune, Jocelyne, Fatima, Sobeyh, Catherine, Christelle, Christian, Dominique, Rym, Marcel, Aicha, Tiphanie, Roger, Sylvie, Selim, Fetima, Christiane, Samir, Corinne, Lasana, Nezdir…)

Elus présents :
- Karim Bouamrane, Maire
- Sidonie Baignères, Adjointe à la démocratie locale
- Michèle Coadic, Conseillère déléguée au dialogue citoyen
- Roman Stachejko et Hélène Puech, élus référents du conseil quartier
- Steve Laranaga et Géraldine Beausivoir

La plénière de lancement du Conseil de Quartier pour le quartier du Vieux-Saint-Ouen s'est déroulée le 20 janvier à l'école Paul Langevin à partir de 18h30. Elle est la première sur 6 qui vont être lancées sur toute la ville.
Une cinquantaine de personne était présente dès le début de la rencontre et la salle était organisée en cinq tables de travail autour desquelles les habitants du quartier ont pu s'installer.

Une introduction du Maire, de l'adjointe en charge de la délégation «démocratie participative» et de l'élue en charge de l'installation des Conseils de Quartier a permis de rappeler la volonté politique qui est celle de la Ville en lançant les Conseils de Quartier.
La démarche et le cadre de travail de la soirée ont été ensuite présentés.

Il est proposé de faire la synthèse des échanges qui ont eu lieu à chaque table sur les différents temps organisés.

Temps 1 – Présentation croisée des participants

Les personnes installées autour des cinq tables de travail ont eu l'occasion de prendre le temps de se rencontrer en répondant à trois questions :
-Qui je suis ?
-Depuis quand j'habite dans le quartier et ce que je connais du quartier ?
-Pourquoi le Conseil de Quartier m'intéresse ?

Si ce premier temps de présentation était pour certains surprenant car il ne semblait pas correspondre à leurs attentes vis-à-vis de cette plénière de lancement, la plupart des participants ont accepté les consignes et ont complété le document mis à leur disposition en répondant à la troisième question.

Nombreux sont les habitants venus en curieux, sans savoir vraiment ce que le Conseil de Quartier pouvait apporter à leur quartier, et comment ils pouvaient y trouver leur place.
Plusieurs propositions ont pourtant été faites lors de ce premier temps de travail, permettant d'engager les réflexions sur le Conseil de Quartier. Les contributions des tables ont été synthétisées et classées en trois thématiques :

A quoi devrait servir, selon vous, un Conseil de Quartier ?
-Avoir une meilleure communication (avec des réunions) sur les projets de la ville et notamment sur la rénovation urbaine (ANRU).
-Mieux connaitre les nouveaux arrivants sur le quartier et les habitants en général du Vieux-Saint-Ouen
-Le Conseil de Quartier peut être un lieu pour régler les conflits du quartier et travailler à l'amélioration du fonctionnement du quartier
- Le Conseil de Quartier pourrait être une structure permettant d'animer le quartier comme il est fait dans certains quartiers de la ville par certaines associations (« Mon voisin des Docks »)
- Cette nouvelle instance doit permettre un débat démocratique, participatif et autonome
- Travailler collectivement des solutions sur les « points en souffrance » sur le quartier
- Travailler avec les jeunes du quartier, sur leur place dans la vie du Vieux-Saint-Ouen

Introduction par le Maire Karim Bouamrane et la Conseillère déléguée au dialogue citoyen, Michèle Coadic

Thématiques à travailler

-Végétalisation
-Espaces communs du quartier
-Sécurité et propreté dans le quartier
-Problématiques de circulation (rue du Landy et rue Saint Denis) et de stationnement
-Environnement et place du vélo dans la ville

La question du Logement

Le logement et notamment le projet ANRU préoccupe une partie des habitants. La question du logement et de la démolition d'une partie du quartier inquiète fortement les participants venus en premier lieu pour avoir des informations et partager leurs craintes sur ce projet de rénovation urbaine.
-Le Conseil de Quartier doit être là pour parler du projet ANRU et des choix de transformations urbaines que le projet prévoit.
-Les question des ordures, de la gestion des poubelles et de l'entretien des parties communes.
-La réhabilitation du parc de la Cité blanche/cité Moutier.
- Le besoin de rencontrer les locataires du Vieux-Saint-Ouen a été exprimé avec la proposition d'impliquer les associations et syndicats de locataires comme la CNL.

Temps 2 – S'approprier la charte du Conseil de Quartier

Il a été proposé un second temps de travail sur la charte des Conseils de Quartier de Saint-Ouen élaborée en 2021 en collaboration avec des associations de la ville. Afin de permettre aux participants de la lire, des extraits de la charte étaient présentés à chaque table. A partir de ces extraits, il leur était ensuite proposé de répondre à trois questions.
Si l'exercice s'est révélé laborieux pour certains, il a permis à tous de prendre connaissance de la charte et de questionner le rôle du Conseil de Quartier.

Les idées essentielles de la Charte

-L'article 2 et la liste des thématiques pouvant être travaillées lors des Conseils de Quartier a largement inspiré les participants de la soirée.
Les questions de sécurité et de propreté, déjà évoquées lors du premier temps de travail, ont encore une fois été citées.
L'aménagement du quartier, en lien avec les projets de rénovation urbaine en cours a été particulièrement évoqué.
-La question de la communication de la Ville en amont des projets a été relevée dans la charte. Les besoins d'être écouté et d'avoir des réponses aux demandes des habitants ont été réaffirmés.
-L'engagement de la municipalité présenté dans l'article 8 de la charte a été beaucoup discuté et la participation du Maire en particulier dans les réunions a fortement été soulignée. C'est l'amélioration de la vie démocratique que permet le Conseil de Quartier qui est pour certains le point le plus important de cette charte.
- La neutralité des membres du Conseil de Quartier citée dans l'article 7 de la charte est également pointé comme un élément important.
-Le lien social et la démocratie participative sont enfin des notions présentes dans la charte qui ont retenu l'attention des participants.

Les missions du Conseil de Quartier

-Identifier les problèmes rencontrés dans le quartier afin de travailler et proposer des solutions avec les habitants. La mission du Conseil de Quartier doit pouvoir être celle de l'amélioration du cadre de vie dans le quartier.
-L'information, notamment sur les projets à venir et en cours (ANRU), doit être selon les participants une mission importante du Conseil de quartier. Il pourrait alors être le relais de cette information et accompagner l'organisation des réunions et de la mobilisation des habitants sur ces sujets.
-Une vigilance à avoir sur l'environnement et la nature a été notée.
- Le Conseil de Quartier pourrait avoir le rôle de faire remonter les dégradations sur le quartier.
-La question des budgets des différents projets et le partage du détail de ces budgets a été évoquée. Le besoin également d'avoir un budget alloué au Conseil de Quartier a été partagé par plusieurs tables de travail.
-L'accompagnement à la création d'associations pour le quartier est également une proposition de mission du Conseil de Quartier.
- Le dialogue régulier avec la Ville et notamment avec les élus doit permettre au Conseil de Quartier d'avoir une visibilité sur l'action de ceux-ci. Les choix faits pas la Mairie sur certains aménagements urbains pourraient par exemple être expliqués au Conseil de Quartier.

Les compétences pour faire fonctionner le Conseil de Quartier

Outre les missions comprises dans la charte, plusieurs propositions ont été faites :
- comprendre et lister les associations du quartier,
- mobiliser et organiser des plénières et des groupes de travail,
- solliciter les personnes ayant des compétences spécifiques ou une expertise sur quartier,
- faire intervenir des associations,
- faire la médiation en cas de conflit sur le quartier.

Pour certains, c'est en s'informant et en discutant avec les autres habitants du quartier qu'ils souhaitent s'impliquer dans le Conseil de Quartier.

Échanges et discussions par tables de travail lors des temps 1 et 2

Temps 3 – Proposer des thématiques de travail

Ce dernier temps avait pour objectif de faire émerger les thématiques/sujets/projets pour les groupes de travail du Conseil de Quartier. Chaque participant a ainsi proposé une idée qui a ensuite été rassemblée avec d'autres, constituant cinq grandes thématiques de travail.

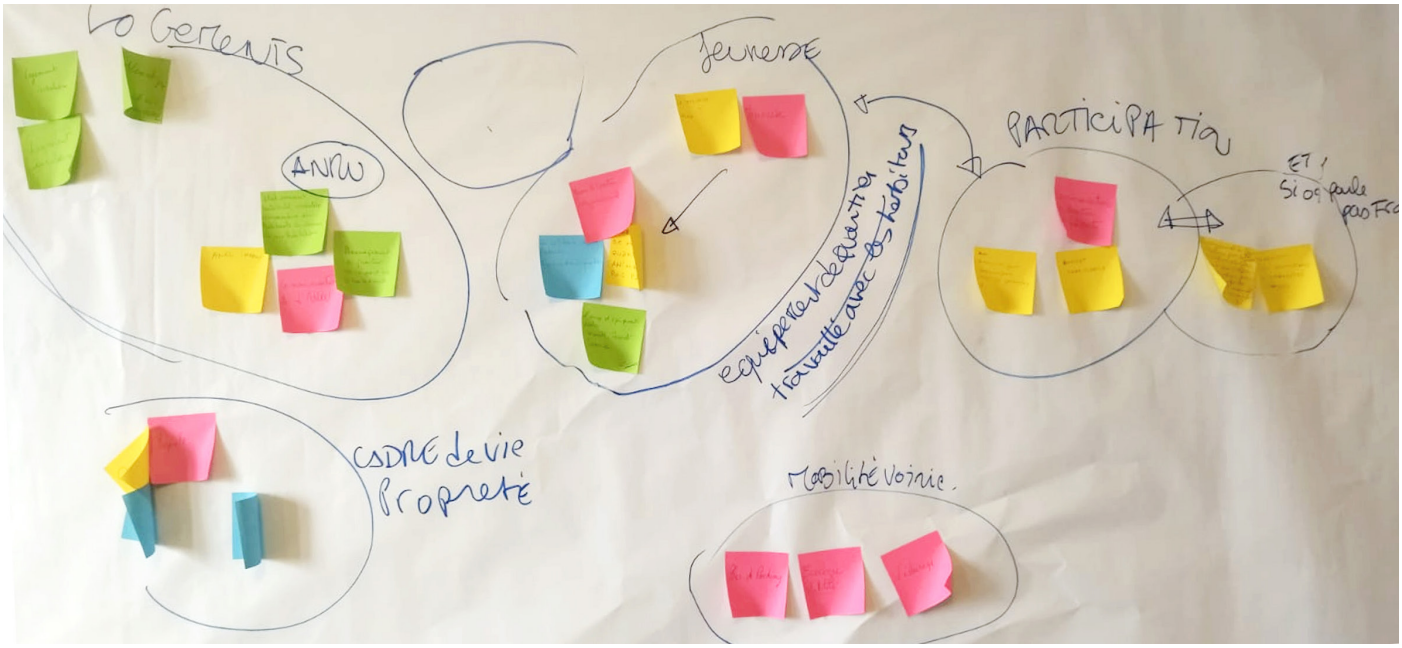

Panneaux de restitution des thématiques proposées par les habitants

Logement – ANRU

Insalubrité des logements
Projet ANRU : communication et information sur la rénovation des logements
Avenir des logements existants
Aménagement du quartier et impacts sur les habitants

Cadre de vie

Propreté et sécurité des quartiers

Mobilité et voirie

Parking/stationnement
Éclairage des rues
Écologie des mobilités (vélo)

Équipement de quartier co-construit avec les habitants – et notamment avec les jeunes

Un équipement de quartier/ un lieu permettant la solidarité, l'entraide et le partage dans le quartier
Une maison de quartier intergénérationnelle
La jeunesse est particulièrement pointée et doit donc être impliquée plus fortement dans la réflexion sur cet équipement de quartier.

Participation

La création d'un budget participatif, géré en partie par le Conseil de Quartier.
Une meilleure communication vers les habitants et la création d'un annuaire de quartier ont été proposées.
Une attention particulière vers les personnes ne maîtrisant par le français a été évoquée. Il est ainsi proposé de développer les cours d'alphabétisation ou de traduire plus souvent les informations sur le quartier pour les personnes non francophones.

Un échange collectif en fin de rencontre a permis à plusieurs habitants de s'exprimer sur le besoin de clarté dans l'organisation des Conseils de Quartier. Les prochaines étapes de travail n'étaient pas toujours comprises et la Ville a été interpellée sur le processus de travail des groupes thématiques. Quels seront les lieux disponibles pour les habitants ou les échéances pour se retrouver ? Comment seront contactés les participants aux groupes de travail et quelle sera vraiment l'utilité de ces groupes ?

Perspectives

En conclusion, les services de la Mairie de Saint-Ouen ont présenté les prochaines étapes d'installation du Conseil de quartier.

Certains participants à la plénière du Conseil de quartier se sont inscrits pour participer au « Collège des habitants ». Ce collège sera plus spécifiquement chargé d'animer le Conseil de quartier entre ses réunions plénières, d'impulser et de coordonner les groupes de travail thématiques, et de préparer les réunions plénières.

Ce collège sera invité à se réunir au printemps 2022, dans une salle municipale. Cette première réunion du collège des habitants aura notamment vocation à déterminer le nombre et les périmètres précis des groupes de travail à installer sur le quartier. Elle servira également à identifier, parmi les habitants, les animateurs qui souhaitent participer au pilotage de ces groupes de travail, et à définir, pour chaque groupe, un programme de travail (informations à recueillir, rencontres à organiser, déplacements sur site, etc.), dans la perspective d'une restitution lors de la prochaine plénière qui aura lieu à l'été 2022.